

Communiqué de presse

10 septembre 2019



Les cabinets de conseil **CIVITEO**, **DATACTIVIST**, **INNOPUBLICA** et le cabinet d'avocats **PARME Avocats** forment une alliance d'entreprises et créent une marque commune pour offrir leurs services aux acteurs de la sphère publique confrontés à l'explosion des problématiques de gestion des données.

Transparence, ouverture des données publiques et loi sur l'open data, villes intelligentes et projets de smart city, big data des territoires, recours aux algorithmes et à l'intelligence artificielle, protection des données personnelles des habitants... les enjeux de la gestion des données sont de plus en plus présents dans la sphère publique.

Il y a trois ans, **en 2016, quelques acteurs pionniers exploraient ces sujets**. La coopérative **DATACTIVIST** a été créée par Samuel Goëta et Joël Gombin pour accompagner les acteurs publics dans leur politique de transparence, d'ouverture des données et de gouvernement ouvert. Le cabinet **CIVITEO** a été créé par Jacques Priol pour diffuser auprès des dirigeants locaux une culture de la donnée et promouvoir l'idée d'une nécessaire stratégie territoriale de la donnée. La même année, Me Schéhérazade Abboub et les associés Me Mathieu Noël et Me Xavier Matharan, créaient au sein du cabinet **PARME Avocats** une expertise dédiée au droit, encore naissant, des données publiques. En 2017, Mathieu Caps créait **INNOPUBLICA**, un cabinet expert dans l'accompagnement des stratégies data et open data des collectivités locales.

Tous peuvent en témoigner : il y a trois ans, le sujet des données publiques et de leur utilisation au service de l'intérêt général n'intéressait guère que quelques spécialistes.

« Animation d'ateliers ou de conférences, publication d'ouvrages, d'articles ou de livres blancs, l'essentiel de notre activité se résumait en un mot : nous étions des pionniers mais surtout des « évangélisateurs ». Et parfois des lanceurs d'alertes ! » dit Jacques Priol (CIVITEO).

« En trois ans, que de changements ! L'année 2018 a été déterminante. En mai, l'entrée en vigueur du règlement européen RGPD a replacé la protection des données personnelles au cœur de l'actualité. Le sujet préoccupe légitimement les citoyens, intéresse les médias et s'inscrit à l'agenda des décideurs publics. En octobre, la Loi pour une République numérique qui était un peu passée inaperçue lors de son vote en 2016, oblige toutes les collectivités de plus de 3500 habitants à ouvrir leurs données » rappelle Me Schéhérazade Abboub (PARME Avocats).

Aujourd'hui de nombreux acteurs s'intéressent aux données publiques. Les administrations tout d'abord, communales, départementales, régionales mais aussi nationales. Soumises à des obligations nouvelles, elles sont de plus en plus nombreuses à s'organiser pour construire une vraie stratégie de la donnée au service de leurs politiques publiques.

« Confrontées à l'obligation de rendre publiques leurs données, de plus en plus de collectivités locales mobilisent leurs services pour utiliser aussi ces données au service de leurs propres politiques, dans de nombreux domaines : mobilité, énergie, gestion des déchets, sécurité par exemple. Certaines vont plus loin et souhaitent développer une smart city, c'est-à-dire une ville dont la gestion sera améliorée par l'usage des données » déclare Mathieu Caps (INNOPUBLICA).

Des entreprises aussi sont très directement intéressées. Il y a d'abord toutes celles qui interviennent pour le compte des acteurs publics, notamment les délégataires et les concessionnaires. Il y a ensuite toutes les entreprises qui souhaitent utiliser les données publiques pour développer leurs propres activités.

« L'ouverture des données a d'abord été voulue pour favoriser la transparence de la gestion publique, permettre le contrôle et l'implication des citoyens. Mais après quelques années de tâtonnement nous voyons émerger de nouveaux champs de coopération entre les acteurs publics et les acteurs privés autour de la donnée. Avec des débouchés intéressants dans des domaines variés : la culture, la santé ou le tourisme par exemple » souligne Joël Gombin (DATACTIVIST).

Mais ces nouvelles coopérations ne vont pas de soi. Les enjeux sont forts. Ils sont juridiques, éthiques, managériaux et même démocratiques et politiques. Les acteurs publics doivent être les garants de la protection des données des habitants, mais aussi d'une certaine forme de souveraineté de la donnée publique au service de l'intérêt général. Forts de leur expérience pionnière et d'un positionnement de défenseurs reconnus, nos entreprises ont décidé de s'allier pour défendre un modèle et des principes auquel nous croyons.

Les principes de notre groupement, une vision et des valeurs communes

Data Publica est une alliance entre des entreprises qui conservent leur indépendance mais ont décidé d'ajouter leurs forces en créant une marque commune. Data Publica fédère nos expertises en matière de gestion des données.

Très concrètement, nous répondons ensemble à des appels d'offres publics ou à des consultations d'entreprises. Nous avons mutualisé un certain nombre de ressources en matière de veille, de prospection, de communication ou encore en termes de méthodologie, d'outils et de contenu.

Nous partageons en effet une vision et des valeurs communes.

« Nous partageons une vision et des valeurs communes sur les principes et les méthodes d'exploitation des données par les acteurs publics ou leurs partenaires privés. Nous sommes des acteurs de la transparence de la vie publique lorsque nous accompagnons des administrations locales ou nationales dans la publication de leurs données. Nous avons aussi la conviction commune qu'il faut veiller à la souveraineté publique sur les données d'intérêt général. Nous partageons enfin l'idée simple que les données personnelles des citoyens et des usagers du service public doivent être mieux protégées que ne le sont aujourd'hui celles des consommateurs... » affirme Jacques Priol (CIVITEO). Il complète : « L'addition de nos expériences nous rend légitimes à défendre un modèle efficace de la gestion des données publiques, mais respectueux de l'intérêt général et protecteur vis-à-vis des citoyens ».

Un « pure player » de la gestion des données publiques

Data Publica se positionne comme un groupement expert de la gestion des données publiques.

« Nous constituons la première offre en France de « pure player » de la donnée publique. Nous voulons accompagner nos clients qui découvrent les nouveaux métiers de la gestion des données dans un objectif simple : faire en sorte que notre intervention ait un impact positif sur l'efficacité des politiques publiques grâce à la maîtrise des données » souligne Mathieu Caps (INNOPUBLICA).

Data Publica répond aux appels d'offres des acteurs publics qui s'engagent dans un processus d'ouverture de leurs données. Nos cabinets réunis rassemblent le plus grand portefeuille de clients sur l'open data et la gestion des données publiques. Parmi nos clients actuels ou passés, nous pouvons citer :

Des conseils régionaux : Bretagne, Centre Val de Loire et Occitanie

Des conseils départementaux : la Haute-Garonne, le Finistère, le Doubs, les Côtes d'Armor, l'Ardèche, l'Eure-et-Loire, la Loire-Atlantique

De très nombreuses villes et métropoles : Paris, le Grand Lyon, Nice Métropole, Montpellier Méditerranée, Nantes Métropole, Rennes Métropole, Grenoble, Agglopolys, Clermont-Ferrand, Orléans Métropole, Dijon Métropole, Dunkerque, la communauté de communes du Val d'Alzette, Saint-Nazaire et la Carene, Cap Atlantique (La Baule), Soissons, Blois, Issy-les-Moulineaux, Grand Poitiers, Grand Paris Sud, Evry, Grand Paris Sud-Est Avenir, Est Ensemble, Brest Métropole, Colmar La Rochelle, Onet-le-Château...

Nous intervenons également auprès de **grandes administrations et de structures institutionnelles** responsables de nombreux projets autour de la donnée : Ministère de la Culture, Ministère de l'Education nationale, ETALAB, Préfectures d'Occitanie et de PACA, OpenEdition Centre, GIP Terr-Num, FNCCR (fédération nationale des collectivités concédantes), la Banque des Territoires...

Nous sommes sollicités pour des interventions auprès de territoires à **l'international**, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, en Wallonie, au Brésil ou encore au Québec et au Canada.

Enfin, nous travaillons avec **des entreprises, des opérateurs de services publics ou des partenaires des territoires**. Certains sont acteurs de l'action publique locale. Prestataires, délégataires ou concessionnaires, ils découvrent les obligations qui s'imposent à eux de par la Loi, ou à l'initiative des autorités locales. Ils sont aussi acteurs d'innovations, notamment dans le cadre de la smart city, et souhaitent être accompagnés dans les choix stratégiques liés à la collecte, au stockage ou au traitement des données.

Un partenariat ouvert et non exclusif

En rassemblant ces compétences techniques, juridiques, stratégiques, pédagogiques et managériales Data Publica offre à ses clients une expertise unique sur la place de la donnée dans la gestion publique.

Cette expertise sera parfois mobilisée au cœur de projets plus globaux, notamment dans le cadre du développement des villes intelligentes. Pour certains projets, l'alliance dans son ensemble ou certains de ses membres sont et seront amenés à travailler avec d'autres partenaires qui ont des compétences plus larges ou différentes. Ce sera par exemple le cas dans des logiques verticales (la data au service des politiques d'environnement, de mobilité, de gestion des déchets...) ou des logiques d'ensembliers, par exemple avec des opérateurs de services urbains ou des entreprises qui mettent en œuvre par délégation des missions de service public.

Quelques repères complémentaires



Dataactivist est une société coopérative et participative qui se donne pour mission d'ouvrir les données et de les rendre utiles et utilisées. En se positionnant à toutes les étapes du travail d'ouverture et de réutilisation des données, Dataactivist travaille aussi bien avec les producteurs de données qu'avec les réutilisateurs.

Notre mission : réduire les asymétries d'information et permettre à chacun de s'approprier les données, sans naïveté mais sans pessimisme.



Innopublica est un cabinet conseil indépendant fondé en 2018 proposant aux organisations un accompagnement sur-mesure afin d'exploiter tout le potentiel des données au service de l'innovation d'intérêt général. Fort d'une double culture publique et privée, Innopublica capitalise sur 15 années passées par son fondateur à accompagner les décideurs hexagonaux – élus et dirigeants d'opérateurs urbains – pour les guider aujourd'hui dans la définition, la mise en place, le pilotage et l'évaluation de leur stratégie « smart & data driven ».



Depuis 1998, **PARME Avocats** intervient sur l'ensemble du Droit Public et Privé des affaires tant en Conseil qu'en Contentieux aux côtés de Collectivités Publiques et d'opérateurs économiques dans le cadre de la réalisation de leurs missions et projets.

PARME Avocats intervient dans l'ensemble des secteurs d'activités des collectivités publiques (énergie, transports, déchets, numérique, culture, eau, assainissement, ...). Ces compétences transversales lui ont notamment permis de développer une expertise spécifique dans le domaine de la ville intelligente et plus précisément de créer une spécialisation en droit des données publiques.



CIVITEO Conseil et stratégie est une société nantaise, créée en 2016 par Jacques PRIOL. CIVITEO travaille aux côtés de nombreuses collectivités locales innovantes en France sur la gestion de leurs données publiques mais aussi **les nouveaux usages de la data au service des territoires**. CIVITEO intervient aussi auprès d'entreprises qui produisent des données d'intérêt général, utilisent de l'**open data** public, ou prennent part à des expérimentations locales de gouvernance de la donnée. Jacques PRIOL est l'auteur du livre *Big data des territoires : des stratégies au service de l'intérêt général* qui fait actuellement référence en matière de stratégie locale de la donnée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire cumulé des 4 structures pour des missions exclusivement dédiées à la gestion des données publiques sur les 12 derniers mois atteint **1,5 million d'euros**

Effectifs

L'alliance propose aujourd'hui les services de **12 consultants et experts spécialisés dans la gestion des données publiques**.

www.data-publica.eu